

Séance de Conseil Municipal du 06 Mars 2026

---






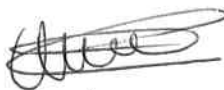




# Séance de Conseil Municipal

## 06 Mars 2026

Séance de Conseil Municipal du 06 Mars 2026

---

Liste des conseillers municipaux présents

Conseil Municipal		Signature
FERRIERE	Gérard	
SURRE	Alexandra	Excusée
MICHARD	Frédéric	
ANDRE	Pierre	
AUBERGER	Josiane	Excusée
BATISSE	David	Excusé
CHANDAT	Nicolas	Absent
MARTIN	Brigitte	
MEYRONNEINC	Angélique	
MINAUD	Catherine	
NOWAK	Dominique	
POMMEREUL	Sébastien	
SIMONIN	Matthieu	
TOURNU	Marie-Béatrice	

**Séance de Conseil Municipal du 06 Mars 2026**

---

L'an deux mil vingt-six, le six mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de Mr Gérard FERRIERE, Maire.

Date de la convocation : 02.03.2026

**Présents** : Mr FERRIERE Gérard – Mr MICHARD Frédéric - Mr ANDRE Pierre - Mme MEYRONNEINC Angélique - Mme MARTIN Brigitte – Mme MINAUD Catherine - Mr NOWAK Dominique - Mr SIMONIN Matthieu - Mme TOURNU Marie-Béatrice.

**Procurations** : Mme SURRE Alexandra à Mme MEYRONNEINC Angélique - Mr POMMEREUL Sébastien à Mme TOURNU Marie-Béatrice.

**Absents excusés** : Mme AUBERGER Josiane - Mr BATISSE David - Mme SURRE Alexandra - Mr POMMEREUL Sébastien

**Absent** : Mr CHANDAT Nicolas.

Le quorum est atteint.

En application de l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MEYRONNEINC Angélique a été nommée secrétaire de séance et Mme PERNIER Géraldine, secrétaire auxiliaire.

Le maire ouvre la séance et demande au conseil municipal s'il y a des observations relatives au procès-verbal de la séance précédente.

Le procès-verbal de la séance du 10 Février 2026 est adopté à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR**

1. Décisions du maire
2. Budget Principal
  - 2.1 Compte Financier Unique 2025
  - 2.2 Affectation du résultat
3. Budget Assainissement
  - 3.1 Compte Financier Unique 2025
  - 3.2 Affectation du résultat
4. Budget Usine Relais
  - 4.1 Compte Financier Unique 2025
  - 4.2 Affectation du résultat
5. Budget Lotissement
  - 5.1 Compte Financier Unique 2025
  - 5.2 Affectation du résultat
6. Informations
7. Questions diverses

Séance de Conseil Municipal du 06 Mars 2026

---

\*\*\*\*\*

**PROCES-VERBAL**

**1. Décisions du maire**

Dans le cadre de ses délégations, Monsieur le maire rend compte au conseil municipal des décisions prises.

➤ Indemnités de sinistre

– Dossier de sinistre choc de véhicule du SDIS contre feu piéton : Groupama a payé par chèque la franchise suite à l'aboutissement de la réclamation pour un montant de 258 €, règlement encaissé sur le budget 2026.

➤ Remboursement fourniture de gaz

– Total Energies a procédé à un remboursement de trop perçu d'un montant de 77.72 € par chèque, règlement encaissé sur le budget 2026.

Le conseil municipal est invité à prendre acte de ces décisions.

---

**2. Budget Principal**

**2.1 Compte Financier Unique 2025**

Commentaires :

Présentation du Compte Financier Unique :

– Fonctionnement :

- Dépenses réalisées : 1 264 020, 59 €
- Recettes réalisées : 2 448 407, 12 €

Soit un résultat excédentaire de 1 184 386,53 €

– Investissement :

- Dépenses réalisées : 290 942,47 €
- Dépenses restant à réaliser : 422 417,85 €
- Recettes réalisées : 45 085,78 €
- Recettes restant à réalisées : 1 227 369, 65 €

Soit un résultat déficitaire de 245 856.69 €

Donc un résultat global de 938 529, 84 €

Monsieur le maire sort, Mr Pierre ANDRE procède au vote :

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

## Séance de Conseil Municipal du 06 Mars 2026

**2.2 Affectation du résultat**Commentaires :

Monsieur le Maire présente l'affectation du résultat suivante :

- Constat d'un excédent de fonctionnement de :	281 514.76 €
- Constat d'un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 184 386.53 €
- Constat d'un déficit d'investissement de :	245 856.69 €
- Constat d'un excédent des restes à réaliser de :	804 951.80 €

Report de l'excédent en section de fonctionnement de 1 184 386.53 €

Report du déficit en section d'investissement de 245 856.69 €

Monsieur le Maire procède au vote :

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**3. Budget Assainissement****3.1 Compte Financier Unique 2025**Commentaires :

Présentation du Compte Financier Unique :

- Fonctionnement :

• Dépenses réalisées :	106 596.63 €
• Recettes réalisées :	169 166.71 €

Soit un résultat excédentaire de 62 570,08 €

- Investissement :

• Dépenses réalisées :	88 414.04 €
• Dépenses restant à réaliser :	0,00 €
• Recettes réalisées :	186 492.96 €
• Recettes restant à réalisées :	17 209,00 €

Soit un résultat excédentaire de 98 078.92 €

Donc un résultat global de 160 649,00 €

Monsieur le maire sort, Mr Pierre ANDRE procède au vote :

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**3.2 Affectation du résultat**Commentaires :

Monsieur le Maire présente l'affectation du résultat suivante :

- Constat d'un déficit de fonctionnement de :	25 655.01 €
- Constat d'un excédent de fonctionnement cumulé de :	62 570.08 €
- Constat d'un excédent d'investissement de :	98 078.92 €
- Constat d'un excédent des restes à réaliser de :	17 209.00 €

**Séance de Conseil Municipal du 06 Mars 2026**

---

Report de l'excédent en section de fonctionnement de 62 570.08 €.

Report de l'excédent en section d'investissement de 98 078.92 €

Monsieur le Maire procède au vote :

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

---

#### **4. Budget Usine Relais**

##### **4.1 Compte Financier Unique 2025**

Commentaires :

Présentation du Compte Financier Unique :

– Fonctionnement :

• Dépenses réalisées : 86 342.15 €

• Recettes réalisées : 0 €

Soit un résultat déficitaire de 86 342.15 €

– Investissement :

• Dépenses réalisées : 409.99 €

• Recettes réalisées : 0 €

Soit un résultat déficitaire de 409.99 €

Donc un résultat global de -86 752,14 €.

Monsieur le maire sort, Mr Pierre ANDRE procède au vote :

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

##### **4.2 Affectation du résultat**

Commentaires :

Monsieur le Maire présente l'affectation du résultat suivante :

- Constat d'un déficit de fonctionnement de : 26 297.47 €

- Constat d'un déficit de fonctionnement cumulé de : 86 342.15 €

- Constat d'un déficit d'investissement de : 409.99 €

Report du déficit en section de fonctionnement de 86 342.15 €

Report du déficit en section d'investissement de 409.99 €

Monsieur le Maire procède au vote :

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

---

## Séance de Conseil Municipal du 06 Mars 2026

---

### 5. Budget Lotissement

#### 5.1 Compte Financier Unique 2025

Commentaires :

Présentation du Compte Financier Unique :

– Fonctionnement :

- Dépenses réalisées : 60 409.16 €
- Recettes réalisées : 6 460.50 €

Soit un résultat déficitaire de 53 948, 66 €

– Investissement :

- Dépenses réalisées : 72 408.90 €
- Recettes réalisées : 16 284. 53€

Soit un résultat déficitaire de 56 124.37 €

Donc un résultat global de - 110 073, 03 €

Monsieur le maire sort, Mr Pierre ANDRE procède au vote :

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

#### 5.2 Affectation du résultat

Commentaires :

Monsieur le Maire présente l'affectation du résultat suivante :

- |  |              |
|--|--------------|
| - Constat d'un déficit de fonctionnement de :        | 9 824.03 €   |
| - Constat d'un déficit de fonctionnement cumulé de : | 53 948, 66 € |
| - Constat d'un déficit d'investissement de :         | 56 124.37 €  |

Report du déficit en section de fonctionnement de 53 948, 66 €

Report du déficit en section d'investissement de 56 124.37 €

Monsieur le Maire procède au vote :

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

### 6. Informations

- Des travaux vont être réalisés par le SDE sur les postes Le Bouchouet et Ribatière
- 

### 7. Questions diverses

Néant

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

## DECISIONS DU MAIRE

<p style="text-align: center;"><b>DCM n°05/2026</b> <b>Indemnités de sinistre</b></p>
---

**Déposée en Préfecture le 11.03.25**

Conformément à l'article L2122-22 du CGCT, le conseil municipal par délibération n°20230112\_003 du 12/01/2023, a donné délégation au maire.

Monsieur le maire rend compte au conseil municipal :

- Considérant le sinistre « choc véhicule signalisation piéton » du 18.09.2025
- Considérant l'indemnisation de la franchise par chèque suite à l'aboutissement de la réclamation par Groupama

Le Maire a accepté l'indemnité versée par Groupama d'un montant de 258 €

Le conseil municipal, prend acte de cette décision.

Le conseil municipal, prend acte de cette décision.

---

<p style="text-align: center;"><b>DCM n°06/2026</b> <b>Remboursement fourniture gaz</b></p>
---

**Déposée en Préfecture le 11.03.26**

Conformément à l'article L2122-22 du CGCT, le conseil municipal par délibération n°20230112\_003 du 12/01/2023, a donné délégation au maire.

Monsieur le maire rend compte au conseil municipal :

- Considérant un remboursement de trop perçu de fourniture de gaz par chèque

Le Maire a accepté le remboursement versé par Total Energies d'un montant de 77.72 €

Le conseil municipal, prend acte de cette décision.

---

## Séance de Conseil Municipal du 06 Mars 2026

## DELIBERATIONS

<b>Délibération n°11/2026</b> <b>Budget Principal – Compte Financier Unique 2025</b>
---

Déposée en Préfecture le 11.03.26

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

M. Gérard FERRIERE, Maire, s'est retiré au moment du vote.

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	2 888 458,36
	Réalisé :	290 942,47
	Reste à réaliser :	422 417,85
Recettes	Prévu :	2 888 458,36
	Réalisé :	45 085,78
	Reste à réaliser :	1 227 369,65

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	2 346 918,64
	Réalisé :	1 264 020,59
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	2 346 918,64
	Réalisé :	2 448 407,12
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	-245 856,69
Fonctionnement :	1 184 386,53
Résultat global :	938 529,84

**Délibération n°12/2026**  
**Budget Principal – Affectation du résultat 2025**

Déposée en Préfecture le 11.03.26

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025  
**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	281 514,76
- un excédent reporté de :	902 871,77
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 184 386,53
- un déficit d'investissement de :	245 856,69
- un excédent des restes à réaliser de :	804 951,80
Soit un excédent de financement de :	559 095,11

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	1 184 386,53
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1088)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 184 386,53
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	245 856,69

## Séance de Conseil Municipal du 06 Mars 2026

**Délibération n°13/2026**  
**Budget Assainissement – Compte Financier Unique 2025**

Déposée en Préfecture le 17.03.26

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

M. Gérard FERRIERE, Maire, s'est retiré au moment du vote.

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	<b>203 701,96</b>
	Réalisé :	<b>88 414,04</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>
Recettes	Prévu :	<b>203 701,96</b>
	Réalisé :	<b>186 492,96</b>
	Reste à réaliser :	<b>17 209,00</b>

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	<b>166 965,09</b>
	Réalisé :	<b>106 596,63</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>
Recettes	Prévu :	<b>166 965,09</b>
	Réalisé :	<b>169 166,71</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	<b>98 078,92</b>
Fonctionnement :	<b>62 570,08</b>
Résultat global :	<b>160 649,00</b>

<b>Délibération n°14/2026</b> <b>Budget Assainissement – Affectation du résultat 2025</b>
--

Déposée en Préfecture le 11.03.26

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

<b>Considérant</b>	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
<b>Statuant</b>	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025	
<b>Constatant</b>	que le compte administratif fait apparaître :	
- un déficit de fonctionnement de :		25 655,01
- un excédent reporté de :		88 225,09
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :		62 570,08
- un excédent d'investissement de :		98 078,92
- un excédent des restes à réaliser de :		17 209,00
Soit un excédent de financement de :		115 287,92
<b>DÉCIDE</b>	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT		62 570,08
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)		0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)		62 570,08
<hr/>		
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT		98 078,92

## Séance de Conseil Municipal du 06 Mars 2026

<b>Délibération n°15/2026</b> <b>Budget Usine Relais – Compte Financier Unique 2025</b>
--

Déposée en Préfecture le 17.03.26

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

M. Gérard FERRIERE, Maire, s'est retiré au moment du vote.

**Investissement**

Dépenses	:	Prévu :	409,99
		Réalisé :	409,99
		Reste à réaliser :	0,00
Recettes	:	Prévu :	409,99
		Réalisé :	0,00
		Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	:	Prévu :	121 078,34
		Réalisé :	86 342,15
		Reste à réaliser :	0,00
Recettes	:	Prévu :	121 078,34
		Réalisé :	0,00
		Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	-409,99
Fonctionnement :	-86 342,15

<b>Délibération n°16/2026</b> <b>Budget Usine Relais - Affectation du résultat 2025</b>
--

Déposée en Préfecture le 11.03.26

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

<b>Considérant</b>	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
<b>Statuant</b>	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025	
<b>Constatant</b>	que le compte administratif fait apparaître :	
- un déficit de fonctionnement de :		26 297,47
- un déficit reporté de :		60 044,68
<b>Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :</b>		<b>86 342,15</b>
- un déficit d'investissement de :		409,99
- un déficit des restes à réaliser de :		0,00
<b>Soit un besoin de financement de :</b>		<b>409,99</b>
<b>DÉCIDE</b>	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : DÉFICIT		86 342,15
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)		0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)		86 342,15
<hr/>		
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT		409,99

## Séance de Conseil Municipal du 06 Mars 2026

**Délibération n°17/2026**  
**Budget Lot. Pré de la Chapelle II – Compte Financier Unique 2025**

Déposée en Préfecture le 11.03.26

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

---

M. Gérard FERRIERE, Maire, s'est retiré au moment du vote.
**Investissement**

Dépenses	Prévu :	77 508,90
	Réalisé :	72 408,90
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	77 508,90
	Réalisé :	16 284,53
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	126 833,53
	Réalisé :	60 409,16
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	126 833,53
	Réalisé :	6 460,50
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	-56 124,37
Fonctionnement :	-53 948,66
Résultat global :	-110 073,03

---

<b>Délibération n°18/2026</b> <b>Budget Lot. Pré de la Chapelle II – Affectation du résultat 2025</b>
--

Déposée en Préfecture le 11.03.26

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

<b>Considérant</b>	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
<b>Statuant</b>	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025	
<b>Constatant</b>	que le compte administratif fait apparaître :	
- un déficit de fonctionnement de :		9 824,03
- un déficit reporté de :		44 124,53
<b>Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :</b>		<b>53 948,56</b>
- un déficit d'investissement de :		56 124,37
- un déficit des restes à réaliser de :		0,00
<b>Soit un besoin de financement de :</b>		<b>56 124,37</b>
<b>DÉCIDE</b>	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : DÉFICIT</b>		<b>53 948,56</b>
<b>AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)</b>		<b>0,00</b>
<b>RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)</b>		<b>53 948,56</b>
<hr/>		
<b>RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT</b>		<b>56 124,37</b>

---

## Séance de Conseil Municipal du 06 Mars 2026

## LISTE DES DECISIONS DU MAIRE DU 06/03/2026

05/2026	Indemnités de sinistres	
06/2026	Remboursement fourniture gaz	

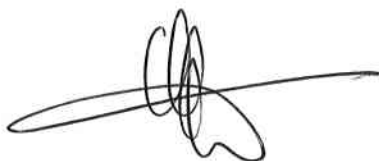
## LISTE DES DELIBERATIONS DU 06/03/2026

11/2026	Budget Principal - Compte Financier Unique 2025	Approuvée
12/2026	Budget Principal - Affectation des résultats 2025	Approuvée
13/2026	Budget Assainissement - Compte Financier Unique 2025	Approuvée
14/2026	Budget Assainissement - Affectation des résultats 2025	Approuvée
15/2026	Budget Usine Relais - Compte Financier Unique 2025	Approuvée
16/2026	Budget Usine Relais - Affectation des résultats 2025	Approuvée
17/2026	Budget Lot. Pré de Chap. - Compte Financier Unique 2025	Approuvée
18/2026	Budget Lot. Pré de Chap.- Affectation des résultats 2025	Approuvée

**Présents** : Mr FERRIERE Gérard – Mr MICHARD Frédéric - Mr ANDRE Pierre - Mme MEYRONNEINC Angélique - Mme MARTIN Brigitte – Mme MINAUD Catherine - Mr NOWAK Dominique - Mr SIMONIN Matthieu - Mme TOURNU Marie-Béatrice.

La secrétaire de séance,

A. MEYRONNEINC



Le Maire,



G. FERRIERE



Séance de Conseil Municipal du 06 Mars 2026

---

